

24/10/2025



L'enquête publique a lieu du mercredi 22 octobre 2025, 9h, au jeudi 13 novembre 2025 inclus à 16h, heure de clôture de l'enquête, en vue du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme, dans le cadre de la mise en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Meurthe-et-Moselle récemment révisé, des changements sont apportés au règlement écrit des zones urbaines. Ils visent à faciliter la réhabilitation de bâtiments existants en plusieurs logements, préserver les linéaires commerciaux de la rue Anatole France, améliorer les circulations douces et le stationnement, favoriser les espaces verts et surfaces non imperméabilisées en zone UC, densifier les zones UE et UX, à vocation d'activités économiques.

Dossier consultable du mercredi 22 octobre 9h au jeudi 13 novembre 16h sur le lien suivant : <https://www.spl-xdemat.fr/Xenquetes/enquete/modification-de-droit-commun-du-plan-local-durbanisme-de-saint-nicolas-de-port-426.html>

Pour consulter l'arrêté du Maire n°25.235 ainsi que l'avis au public :

Liste de pièces jointes

- 📄 [2025 10 03 Arrêté 25.235 ouverture et organisation d'une EP retour pref.pdf](#) (PDF - 4.38 MB)
- 📄 [2025 10 03 Parution avis public.pdf](#) (PDF - 187.93 kB)